L'Engagement d'Insight vis-à-vis du RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose des règles plus strictes aux sociétés qui proposent des biens et des services à des personnes au sein de l'Union européenne (UE) ou qui collectent et analysent des données relatives aux résidents européens. Nous croyons au bien-fondé du RGPD en tant que progrès majeur dans la clarification et la protection des droits à la vie privée.

Insight prend la question de la protection et de la confidentialité de toutes les données au sérieux. Nous comprenons que vous puissiez avoir des questions, ou même des inquiétudes, concernant la manière dont nous traitons vos données et l'impact de ces importants changements en cours dans la réglementation. Nous avons donc élaboré ce document afin de répondre à certaines des principales questions quant à la façon dont nous avons traité notre propre conformité au RGPD.

Nous veillons à ce que la protection de vos données client ne soit pas compromise, et nous sommes ainsi pleinement conforme sur le plan de nos responsabilités légales et réglementaires. Et nous continuons à fournir des services de premier ordre à vous comme à tous nos clients, à l'échelle mondiale.

Chez Insight, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour garantir notre conformité au RGPD :

- Nous avons procédé à un audit des données à caractère personnel pour documenter nos activités de traitement
- Nous avons procédé à toutes les évaluations et limitations du risque applicables en vertu du RGPD
- Nous avons mis à jour nos politiques et procédure existantes et en avons mis en œuvre de nouvelles en vue de nous conformer aux droits et obligations renforcés ou nouvellement introduits
- Nous avons introduit de nouvelles formations et améliorées les existantes destinées à nos employés en vue de garantir les meilleures pratiques en matière de traitement des données
- Nous avons procédé à un audit de notre chaîne logistique afin d'assurer que nos fournisseurs se conforment au RGPD et sont soumis à des conditions générales contractuelles conformes
- Nous avons suivi et avons mis en œuvre les meilleures pratiques et les recommandations dans les pays dans lesquels nous exerçons des activités

Et nous continuerons à assurer et à améliorer ces activités continuellement.

Quelles sont les données à caractère personnel traitées par Insight ?
Les données à caractère personnel traitées par Insight varient selon les produits et les services que vous nous achetez.

Dans la plupart des cas, Insight ne traitera que des données à caractère personnel très limitées (et non sensibles) que vous nous communiquez en tant que client. Dans le cadre d'une transaction ordinaire (l'approvisionnement et la fourniture en produits et services tiers standard), les données seront certainement limitées aux coordonnées des employés du client dans la mesure du nécessaire pour recevoir, traiter et livrer votre commande, et à des fins de gestion de compte et de reporting ordinaires (le cas échéant).

Si nous vous fournissons un service de conseil, un service managé ou autre service IT professionnel, le traitement sera alors axé vers l'exécution de l'engagement relatif aux services. Cela inclura en règle générale un énoncé des travaux ou document similaire détaillant les services spécifiques (ce qui aide à décrire le type d'activités de traitement des données requis). Cela inclura, là encore, la gestion ordinaire du compte et éventuellement les services de reporting que vous aurez sollicités.

Il est important de souligner qu'Insight n'a pas toujours un lien dans la chaîne de traitement des données concernant tous les produits et services que vous achetez en tant que client. C'est le cas, notamment, lorsque vous achetez des services Cloud tiers ou autres services standard (par exemple, assistance ou maintenance logicielle) exécutés par un tiers dans le cadre d'un contrat direct avec vous comme client. Dans ces circonstances, Insight procède uniquement à la transaction des services, et généralement ne traiterait que les données tel que décrites dans le paragraphe ci-dessus relatif aux transactions ordinaires. Toute donnée traitée par un fournisseur de services tiers dans le cadre des produits ou des services sera soumise aux conditions directement consenties entre vous et le fournisseur de services, lesquelles figurent souvent dans le Contrat de Licence d'Utilisateur Final ou document similaire. Une exception est possible lorsqu'Insight a accès à certaines données à caractère personnel pour fournir des services directs, auquel cas Insight traitera uniquement les données en sa possession en vue d'exécuter lesdits services.

© Insight 2018

Sauf accord contraire de notre part directement conclu avec vous, notre politique de confidentialité consultable en ligne (www.fr.insight.com) décrit comment nous traitons et utilisons vos données à caractère personnel. Notre politique de confidentialité s'applique également à la manière dont nous utilisons les coordonnées à des fins de marketing. Si vos employés consentent à recevoir du marketing direct de notre part, ils restent libres, à tout moment, de modifier leurs préférences ou de choisir de ne plus recevoir de communications marketing. Nos conditions générales commerciales ont également été mises à jour en vue de leur conformité au RGPD. Dans ce cadre, nous confirmons notre engagement à traiter les données clients conformément au RGPD.

Une Organisation IT Globale – Résidence des Données

Nous reconnaissons que la résidence ou l'emplacement des données personnelles revêt une importance majeure pour de nombreuses sociétés. Malgré son appartenance à une organisation établie aux États-Unis, notre branche EMEA conserve une instance distincte de la plupart des principaux systèmes IT dans des centres de données situés en Europe.

Une petite minorité de données clients à caractère personnel sont traitées en dehors de l'Europe. Toutefois, ces données se limitent principalement à du reporting pour des clients internationaux et sont généralement restreintes aux coordonnées commerciales de base des personnes amenées à recevoir et utiliser nos services. Ce type de traitement est conforme aux arrangements contractuels que nous avons pu conclure avec des clients spécifiques et est couvert par le cadre légal que nous avons mis en place pour effectuer lesdits transferts.

Insight conserve un double cadre pour le transfert et traitement légaux des données à caractère personnel en dehors de l'Europe. Nous avons la certification « Privacy Shield » (« Bouclier de Protection des Données ») et maintenons une suite intra-société d'accords de transfert des données incluant les clauses contractuelles types, tous deux restant conformes dans le cadre du RGPD.

Sécurité des Informations

La sécurité des informations est l'un des éléments majeurs du RGPD.

Insight reconnaît qu'il est crucial de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations ayant pu lui être confiées par ses partenaires et ses clients. Insight a mis en place un programme officiel mondial de Sécurité des Informations qui met en œuvre des normes et des contrôles alignés sur les normes et les meilleurs pratiques du secteur pour faciliter les mesures de protection appropriées dans l'ensemble de l'organisation.

Compte tenu de la versatilité du paysage des menaces, lequel constitue toujours un risque pour ce type d'informations, ainsi que de l'évolution constante des réglementations applicables à la protection des informations et à la vie privée partout dans le monde, Insight a adopté une pratique courante consistant à examiner, évaluer et mettre à jour en continu son programme et ses contrôles de sécurité dans la mesure nécessaire pour contrer ces menaces et ces risques émergents. Le programme de Sécurité des Informations d'Insight garantit une norme de contrôle applicable à toutes les couches de l'organisation pour parer les risques existants au niveau du personnel, des processus métier et de la technologie de manière à inclure, sans s'y limiter, les points suivants :

- Politiques et Normes
- Diligence raisonnable applicable aux tiers
- Formation et sensibilisation des employés
- Continuité des activités et reprise après sinistre
- Gestion et limitation du risque
- Gestion des incidents liés aux ou violation des données

En résumé

Insight a mis en place un programme détaillé et complet de conformité aux exigences renforcées du RGPD et s'engage à traiter vos données conformément à cette norme élevée.

© Insight 2018